Revue de Traduction et Langues Volume 18 Numéro 02/2019, pp. 36-51
Journal of Translation and Languages **مجلة الترجمة واللغات**
ISSN (Print): 1112-3974 **EISSN (Online): 2600-6235**

Traduire l'Anthroponyme-Culturème dans la Trilogie Nordique Dibienne : Préservation de l'Etrangéité et/ou Primat du Sens

Translating the Cultural Anthroponym in the Dibian Nordic Trilogy: Preservation of Foreignness and/ or Fundamental Meaning

Dr. Slimani Asma
Université M'Hamed Bougara Boumerdès-Algérie
as.slimani@univ-boumerdes.dz
0000- 0003-0033-1881

Pour citer cet article :
Slimani, A. (2019). Traduire l'Anthroponyme-Culturème dans la Trilogie Nordique Dibienne : Préservation de l'Etrangéité et/ou Primat du Sens. *Revue Traduction et Langues 18(2),* 36-51.

Reçu : 12/10/2018 **; Accepté :** 29/12/2019**, Publié :** 31/12/2019

Abstract: *This study is considered to be a part of a larger scope of research on the cultural issues of literary translations. It is mainly devoted to tackle the issue of translating anthroponyms as "Culturèmes" as being particular cultural units in Mohammed Dib's novels: Les Terrasses d'Orsol (1985), Le sommeil d'Eve (1989) and Neiges de marbre (2003). This paper relies on studies of Cultural Units Translation: Lungu-Badea (2012) and Ballard (2001) in order to compare the provided options under two strategies: Foreignization and Domestication. In fact, the various processes can be revealed by the analysis of some particular examples taken from the Arabic translation of the Nordic trilogy.*
Key words: *Anthroponym, culturème, Dibian novel, domestication, foreignization.*
Résumé : *Cette étude s'inscrit dans le cadre des enjeux culturels de la traduction littéraire. Nous y abordons la problématique de la traduisibilité des anthroponymes envisagés comme culturèmes dans les romans Dibiens : Les Terrasses d'Orsol (1985), Le sommeil d'Eve (1989) et Neiges de marbre (2003). Nous nous appuyons sur des études portant sur la traduction des unités culturelles : Lungu-Badea (2012) et Ballard (2001) afin de comparer les options relevant de deux stratégies : Dépaysement et Acclimatation. Les différents procédés sont dégagés par l'analyse d'exemples tirés de la traduction arabe de la Trilogie Nordique.*
Mots clés : *Acclimatation, anthroponyme, culturème, dépaysement, roman Dibien.*

1. Introduction

Cette recherche est une étude comparative de la version originale française de *la Trilogie nordique* de l'écrivain francophone « Mohammed Dib » et sa traduction arabe (2011) réalisée par l'Algérien « Mohammed Sari ». L'examen du corpus nous a permis de constater que l'univers romanesque dibien porte sur le monde nordique, et son français

Auteur corerspondant: Slimani Asma

est parsemé de termes et d'expressions à forte charge culturelle, notamment les noms propres qui appartiennent à l'identité arabo-musulmane ainsi que l'altérité européenne, ce qui débouche sur la spécificité interculturelle de cette trilogie.

Notre étude s'articule autour de la problématique suivante : la traduisibilité arabe des anthroponymes envisagés comme culturèmes dans le roman algérien d'expression française. Et découlant de cette problématique : En quoi l'anthroponyme est-il un élément constituant du paradigme culturel ? Quelle stratégie traductive choisir pour franchir le fossé culturel ? Procèderait-on par une stratégie visant à préserver l'intégrité de l'anthroponyme-culturème ou bien par une stratégie opposée visant à privilégier l'expression de sens ? Pour mettre en lumière cette problématique, nous nous appuyons principalement sur les études traductologiques de « Georgiana Lungu-Badea » et de « Michel Ballard » portant sur la traduction des unités culturelles. A cet effet, nous évaluons les différents choix qui s'offrent au moment de la traduction, et qui sont régis par des facteurs variés relatifs à la lisibilité et au fossé culturel entre la langue-source et la langue-cible.

2. Anthroponyme-Culturème : Définition, Spécificité et Typologie

2.1. Le Concept de CULTUREME

Notre recherche documentaire nous a permis de constater la multitude des notions qui renvoient au même concept des éléments culturels. Pour les désigner, la plupart des linguistes et traductologues utilisent des syntagmes tels que : realia (Fiodorov, 1940), allusions culturelles (Vinay & Darbelnet, 1958), (Kerbrat-Orecchioni, 1977), culturèmes, ethnonymes, références culturelles, folklorèmes, mégasigne dramatique (Francoeur, 2017).

Quant au concept de *culturème,* il est inspiré d'un modèle des sciences du langage qui se forme à partir de la racine d'un mot et du suffixe *–ème*, à l'instar de *phonème, morphème, lexème*, etc. Il désigne une notion d'emballage qui recouvre toutes les créations socioculturelles et a été promu par Els Oksaar (1988) dans sa recherche intitulée : Kulturem- theorie.

Ce concept reflète la quantité d'information ou d'originalité et se lie inextricablement à la culture, comme le mentionne Moles (1967 : 34) : « La culture sera […] mesurée par l'étendue des culturèmes possédés par l'organisme multipliée par l'importance des associations que cet organisme effectue entre culturèmes ». En outre, des « atomes de culture dont l'agrégation aléatoire contribue à former la culture […], les culturèmes sont les contenus latents plus que de messages définis et sont donc susceptibles dans l'esprit de chaque récepteur, de transformation avant répétition, en fonction d'une structure de pensée de chacun de ceux-ci » (Moles, ibid. : 154). Et dans la théorie de la traduction, le culturème a été défini selon Vermeer et Witte (1990 : 137) comme « une unité représentant un phénomène social, ayant une portée culturelle spécifique pour les membres d'une société ».

Compte tenu de ces définitions, la notion de *culturème* renvoie à :

- Chaque signifiant d'une culture donnée et tout support complexe reflétant différentes réalités. Il est ainsi considéré comme étant un marqueur extralinguistique se référant à des faits variés : historique, littéraire, sociologique..., etc.

Quant à sa spécificité, Lungu-badea (2012 :290) identifie trois traits principaux des *culturèmes* : la *monoculturalité*, la *relativité* et l'*autonomie « existentielle »*. En effet, le *culturème* est monoculturel puisqu'il fait une partie intégrante d'une seule culture particulière et unique. Sa signifiance concerne donc, uniquement les locuteurs de la langue-source.

En plus, le *culturème* se caractérise par un aspect relatif qui dépend de la situation de communication dans laquelle les interlocuteurs se distinguent par leur bagage cognitif et leur personnelle interprétation des messages. Le *culturème* existe également au-delà du processus de la traduction ; il est autonome.

Sous leurs formes de lexies simples ou composés, ou encore expressions lexicalisées ou allusives de type palimpseste, les culturèmes se regroupent en différentes catégories, ce sont les suivantes (Lungu-Badea, ibid. :291) :

- Selon **le critère formel**, il existe des *culturèmes simples*, représentés par des lexies simples (noms communs ou propres) ou composées, et des *culturèmes composés*, représentés par des syntagmes et par des unités phraséologiques fonctionnant en tant qu'unités de sens.
- Suivant **le critère fonctionnel**, on a identifié des c*ulturèmes historiques*, diachroniques, qui actualisent la relation entre l'émetteur et son époque *et des culturèmes actuels*. En tout cas et quelle que soit la langue, nous avons affaire à des culturèmes figés dans le lexique et dans le message.

2.2. L'Anthroponyme-Culturème

Le nom commun concerne une classe d'objets dont il représente le concept, alors que le nom propre ne renvoie pas à un concept mais à « un référent extralinguistique » (Ballard, 2001a :17). L'attribut « propre » implique que lui soient associées des propriétés, voire des marques permettant de le reconnaître. Cette distinction a été connue par les grammairiens selon (Leroy, 2004) déjà à la fin du II ème siècle avant J-C.

D'une manière générale, Grévisse (1969) indique que la catégorie du nom propre englobe des prénoms, des noms de famille, des noms de dynasties, des noms de peuples et des noms géographiques.

Traditionnellement, il existe des critères qui soulignent les particularités habituelles des noms propres. Selon les critères formels ou factuels, le nom propre s'écrit avec une majuscule initiale, il ne figure pas dans les dictionnaires.

Au niveau morphosyntaxique, sans déterminant et ne se fléchissant pas, le nom propre diffère du nom commun, même s'il existe des exceptions comme les noms de famille qui portent parfois la marque du pluriel.

Sur le plan sémantique, le nom propre est dépourvu de sens et pragmatiquement, il renvoie à un référent unique.

Il est à rappeler que l'onomastique est la branche linguistique qui étudie les lois générales de l'apparition, de l'évolution et du fonctionnement des noms propres dans une langue. Et bien qu'il existe plusieurs typologies du nom propre, nous jugeons intéressante celle proposée par le traductologue, Michel Ballard (2001a :51-62) qui s'appuie sur la

nature du référent désigné par le nom propre. Selon cette typologie, les noms propres s'agencent autour des trois catégories suivantes : *les toponymes, les anthroponymes et les référents culturels*.

a) Le premier groupe comprend les **toponymes**, à savoir :

→ Les noms de pays, de contrées et de régions, qui sont accompagnés par l'article défini.

→ Les noms de montagnes, écrits également avec l'article défini.

→ Les noms de villes, sans article.

→ Les noms de monuments, de parcs, de places, de rues, etc., formés d'un nom propre et d'un nom commun, précédés par l'article défini – par exemple *: le Palais Bourbon.*

b) Le deuxième groupe comprend les **anthroponymes**, ou les noms de personnes, avec lesquels l'on utilise l'article zéro, alors que l'on utilise l'article défini devant un nom de titre. L'appellatif et le prénom ne sont pas accompagnés d'article.

c) La troisième catégorie, celle des **référents culturels**, comprend deux groupes spéciaux :

→ Les acronymes – ce sont des variétés de sigles, ils s'y distinguent par le fait qu'ils sont prononcés comme des mots, et non lettre par lettre ; ils sont utilisés avec l'article (par exemple : *l'OTAN*)

→ Les noms de journaux, des fêtes, des institutions, des raisons sociales…etc.

En outre, nous évoquons une autre typologie référentielle plus diligente et exhaustive. C'est celle de **Rudolf Šrámek** (1999 :163-165) qui classifie les noms propres selon la nature du désigné en trois grandes catégories :

a) Géonymes : Ils désignent des objets qui se trouvent dans le paysage et qui apparaissent dans les cartes géographiques. Ils se divisent entre les *toponymes* et les *astronymes*.

b) Bionymes : Ils désignent les objets vifs ou qui semblent être vifs ou qui sont fixés dans les relations sociales. Les sous-catégories des bionymes sont :

→ Les anthroponymes, les prénoms officiels et non-officiels, noms de famille, surnoms, pseudonymes, noms des habitants, ethnonymes (les noms de nations), noms de maisons.

→ Les anthroponymes impropres, les noms d'êtres mythologiques, allégoriques, féeriques, noms des jouets.

→ Les théonymes (les noms de dieux).

→ Les zoonymes propres et impropres (les noms d'animaux).

→ Les fytonymes (les noms de plantes).

c) Chrématonymes : Il s'agit des noms propres désignant les objets créés par l'homme et qui sont basés sur les relations économiques, politiques et culturels et non sur la nature. Ce sont les noms des produits, institutions, organisations, phénomènes sociaux (par exemple : Tour de France), documents historiques.

Jan Holeš (2002 : 51-52) ajoute encore d'autres catégories : les *patronymes* (les noms de familles), les *hagionymes* (les noms de saints) et les *hagiotoponymes* (les noms de lieux formés des noms des saints).

En résumé, nous aboutissons à ce qui suit :
Les anthroponymes sont comme les considèrent (Molino, 1982 et Jonasson, 1994) des prototypes de noms propres, c'est-à-dire des modèles représentant les caractéristiques de la catégorie des noms propres. Ils ont le trait humain comme trait sémantique primaire. Ils sont divisés en deux classes :

- **Les anthroponymes individuels** dont le référent est un seul individu (patronymes, prénoms, noms de divinité, de personnages mythologiques ou fictifs).
- **Les anthroponymes collectifs** ayant pour référents deux individus ou plus (ethnonymes et gentilés, noms de dynasties, de sociétés et entreprises, d'associations et de partis politiques, d'ensemble artistiques ou sportifs, d'institutions, publiques ou privées, d'organisations).

Ces anthroponymes peuvent se présenter sous forme d'un ou de plusieurs éléments constituant des expressions. Par ailleurs, l'idée dominante est que le nom propre (désormais Npr) est ***asémantique*** (Grévisse et Goosse, 1993).

De sa part, Wilmet (1997 :76) définit les Npr comme : « mots dénués de signification qui acquièrent un sens au contact d'un référent ». Cependant, Searle (1963) et Strawson (1977) rétorquent aux partisans de la thèse précédente que les Npr résument un sens complexe.

Compte tenu de ce qui précède, les Npr référentiels dépourvus de sémantisme sont opposés aux Npr sémantiques à caractère descriptif et/ou connotatif (parus dans les œuvres littéraires).

À cet effet, Michel Ballard (2005 :26) dit : « Les désignateurs culturels, ou culturèmes, sont des signes renvoyant à des référents culturels, c'est-à-dire des éléments ou traits dont l'ensemble constitue une civilisation ou une culture. Ces désignateurs peuvent être ***des noms propres*** (The Wild West) ou des noms communs (Porridge). »

À cet égard, les anthroponymes servent de désignateur culturel. Ils servent alors, à situer un personnage dans un contexte culturel national. C'est ainsi que les linguistes Lungu-Badea (2004) et Penteliuc-Cotoşman (2001) jugent légitime le fait d'attribuer le statut de *culturèmes aux noms propres*, étant donné qu'ils permettent d'individualiser la personne.

3. De la Traduction de l'Anthroponyme-Culturème en Littérature

Le débat autour de la question de la traduction des noms propres atteint son paroxysme à cause de la conception traditionnelle selon laquelle le nom propre ne signifie rien. En effet, Kleiber (1981) rejette la traduisibilité du Npr et met en exergue que toute modification mène, non à une traduction d'un Npr, mais à un nouveau Npr.

Cependant, on ne peut pas ignorer le rôle de la traduction qui décèle au lecteur le contexte extralinguistique. C'est une position soutenue par Ballard (2001a :11) qui indique que « Tous les noms propres, quelque imprononçables qu'ils soient, doivent être rigidement respectés ».

Algeo (1973) et Delisle (1993) trouvent également que le Npr s'attribue le statut traduisible. Il devient donc, une unité qui permet de renforcer le contexte, et d'enrichir le message dans la langue cible.

Gary-Prieur (1994 :24) partage la même vision, selon laquelle « la façon dont la langue désigne l'individu mérite d'être étudiée : la description des emplois du Npr permet d'envisager une spécificité en français ». De ce point de vue, la traduction en tant qu'une opération qui implique des langues, dont les caractéristiques linguistiques et extralinguistiques sont particulières, peut adopter cette idée ce qui permet de déceler et de transmettre les informations contenues dans les énoncés.

En revanche, le traducteur n'est pas appelé à élaborer une étude onomastique proprement dite. Son analyse cognitive doit viser à restituer le sens en langue-cible. En effet, on affirme que : « Dès qu'ils intègrent un texte, les Npr, comme toutes les autres catégories du discours, ont un sens, qui peut différer selon les contextes. » (Vaxelaire, 2011 :21). Et dans ce cas, deux obstacles sont à surmonter concernant la problématique relative à l'acte de traduction des Npr-culturèmes littéraires : un obstacle d'ordre linguistique et un autre d'ordre culturel, générés par les réalités psycho-sociolinguistiques.

Dans le même ordre d'idées, le culturème représente une particularité de communication que la traduction cherche à faire découvrir lors du transfert de la langue-source vers la langue-cible. Le traducteur met en œuvre donc, une approximation culturelle et stylistique du texte-source qui équivaut à une « compensation des niveaux d'appréhensibilité » (Moles, op.cit. :142).

Et l'anthroponyme-culturème, plus particulièrement, désigne par sa nature un référent unique qui n'a pas toujours d'équivalent. Il peut être une référence ou un rappel littéraire se référant à un personnage célèbre, issu d'une œuvre littéraire par exemple : « *Le petit Poucet* » ou à son auteur « *Charles Perrault* ».

Dans le cas des anthroponymes des romans, « les difficultés liées à la transposition du nom propre sont encore plus grandes, lorsque nous avons affaire à des surnoms renvoyant à un trait définitoire du personnage ; la fonction identificatrice est doublée par une fonction *descriptive* » (Ballard, 2001a). Cette présence onomastique à forte charge culturelle doit être traitée différemment, soit le surnom est répandu dans d'autres textes, soit il est le fruit d'une création originale. L'identification du sens du Npr est dans ce cas moins difficile, car « la composition fait intervenir l'expression et l'appréhension du sens. » (Ballard, ibid. : 33). Mais, structurer ce sens reste une étape cruciale qui exige un travail d'arrache-pied.

Il convient de souligner que l'anthroponyme-culturème n'est pas signifiant pour tous individus, d'où sa relativité. Ainsi, cet élément culturellement marqué peut être un culturème pour certains, mais il ne l'est pas forcément pour d'autres.

Il s'avère alors, que la relativité ainsi que le trait monoculturel entravent son repérage, et par conséquent sa réexpression dans la langue-cible.

En conséquence, le traducteur ne doit pas perdre de vue le statut tangible ou intangible du Npr en général et, l'anthroponyme-culturème en particulier. Il cherche donc à « l'acclimater (approche cibliste) ou à le reporter (approche sourcière) » (Ballard, 2005 : 125-153). A cet égard, le trait descriptif nuancé du Npr mène à une analyse, qui aboutit à la mise en place de différents procédés de traduction.

La première approche, à savoir cibliste débouche sur une traduction métissée qui exclut toute étrangéité dans un style transparent, harmonieux et naturel. De ce fait, elle tend à domestiquer le texte-source au profit du lecteur-cible.

Sous cette même stratégie, survient ***l'adaptation,*** comme procédé naturalisant, dans le cas des références culturelles qui dénotent des spécificités nationales et dans le cas des culturèmes à sens archaïque ou relevant du langage populaire.

Le traducteur recourt également à ***la modulation,*** ce procédé oblique qui donne lieu à une structure grammaticale et sémantique différente des éléments du texte-cible suite à une modification de catégorie, c'est-à-dire le passage de la classe des noms communs vers la classe des noms propres. C'est le cas des noms propres connotatifs (motivés sémantiquement).

A cela s'ajoute ***l'équivalence*** qui permet au traducteur de produire sur les lecteurs-cible « un effet identique à celui provoqué par le texte-source sur les lecteurs-source » (Lungu-Badea, 2005 :113) en restituant une expression fixe de langue-source à travers une autre qui n'est pas similaire en langue-cible, mais reflète la même réalité.

A l'encontre du principe de report, l'équivalence est fort probable employée dans le cas du Npr modifié métaphoriquement, vu son caractère descriptif pour rendre l'effet-source et préserver l'idiotisme, à l'instar de : un *Fritz* en français populaire désigne un Allemand, alors qu'en allemand, on trouve le prénom connoté, un *Ivan* qui renvoie à un Russe (Robert, 2013). Les prénoms connotés se retrouvent aussi dans d'autres langues : *der deutsche Michel* (le Michel allemand) est stupide, et dans la culture arabe : **حاتم الطائي** est célèbre de sa grande générosité qui a fait de lui une icône dans la culture arabe, dont Mécène est l'équivalent en français. Les anthroponymes sont même employés dans des expressions, telles que : *Se faire appeler Arthur* qui renvoie à la période de coloniale allemande en France où le couvre-feu commençait à partir de vingt heures. Arthur vient de « acht Uhr » correspondant aux retardataires. On cite aussi l'expression arabe **وافق شن طبقة** qui désigne la concorde et l'entente entre deux personnes.

En revanche, le **dépaysement** ou la conservation du trait culturel original (accompagnée ou non d'une périphrase explicative) à l'aide d'emprunts et de calques est une approche visant à produire un effet d'exotisme. Cette seconde stratégie mène à la **foreignisation** qui entraîne, sans doute, une expansion de l'unité traductive cible. Les textes émanant d'une culture forte et traduits vers une culture plus faible se trouvent exotisés. C'est la traduction littérale par laquelle on reconnaît et « reçoit l'Autre chez soi, et on laisse se manifester l'étrangeté de l'original » (Berman, 1999 : 50).

Alors, le traducteur respecte les énoncés de l'Autre, au point même d'offrir un calque du texte étranger ce qui permet de violenter sa propre langue. Autrement dit, le ***calque*** qui transmet mot à mot un syntagme ou un mot composé est souvent utilisé pour traduire des *culturèmes* représentés par un terme complexe ou par des structures syntaxiques développées.

En règle générale, le traducteur tient compte de l'aspect phonétique des termes dans le cadre du transcodage orthographique, ce dernier consistant en une arabisation graphique du Npr-c. Cette démarche doit faciliter la prononciation de ces éléments par le récepteur.

Dans la traduction littérale (ou du mot à mot), le traducteur recourt à la ***translittération*** du nom propre du personnage des romans, en arabisant (selon le domaine franco-arabe) son orthographe de façon que les graphèmes inexistants en arabe soient remplacés par des graphèmes qui permettent une reproduction fidèle des sons de l'alphabet français, afin d'assurer la perception de l'étrangeté anthroponymique. Ce procédé est souvent accompagné d'une explication provoquant le problème de dosage d'explication.

Quant à la *traduction littéraire*, certains recommandent que le transfert des culturèmes se réalise par des commentaires et des notes explicatives en bas de pages. Il existe en outre, des spécialistes qui pensent que :

> La conception de l'intraduisible relève d'une conception ethnocentrique de la traduction, analogue à une écriture intralinguistique qui gomme la référence à l'étrange. Dans la mesure où elle est un phénomène transculturel la traduction doit accueillir l'étrange et éventuellement l'expliquer en note, la note de traducteur n'a rien d'infamant, elle fait partie du voyage dans une autre culture. (Ballard, 1993 : 254)

La non-traduction est aussi une stratégie exotisante. Elle est l'équivalente de l'emprunt sur le plan du lexique, mais selon Ballard (2001a) il serait plus convenable d'appeler ce procédé en traduction de *report*. Il s'agit de reprendre le signifiant entier de la langue-source dans la langue-cible. Autrement dit, c'est une sorte de transplantation du mot, tel quel, avec sa forme phonique et son sens, d'une langue à l'autre surtout quand le signifié n'existe pas dans la culture-cible, tel est le cas du Npr. Le report est donc, similaire à l'emprunt, parce que ce dernier sert à enrichir le lexique et de sa part, le report sert à enrichir, par le biais de la traduction, la culture-cible.

Pourtant, il est épistémologiquement primordial de distinguer l'emprunt du report, car le premier est une opération sur le lexique d'une langue tandis que le second est un procédé traductologique d'un emploi concret et limité dans un texte-cible.

En outre, Ballard (2001a :17) signale que « le traducteur pourrait recourir au report pour transférer le Npr », éventuellement avec une assimilation phonétique et graphique, mais il pourrait d'un autre côté, expliciter le sens de son référent le plus souvent méconnu chez le récepteur.

Reconstitué dans sa forme originale, le Npr revêt des particularités en traduction par nature de sa fonction, « cette fonction d'identificateur social ou locatif se double en situation de contact interculturel (qui inclut la traduction) d'une fonction d'identificateur ethnique qui, tout autant que l'unicité du référent, bloque la traduction. » (Ballard, ibid. :48).

Recourir au report n'est donc pas un choix sans risques, vu que « Même le nom propre choisi au départ pour sa banalité s'auréole dans le texte-cible du connoté "étranger" [...] du seul fait de se trouver en rupture avec un co-texte qui lui est désormais hétéroglosse » (Folkart in Ballard, ibid. : 27). Par contre, le traducteur peut contribuer par le report du Npr à une meilleure considération de la culture- source :

> À la limite, cette perception de la langue étrangère comme sonorité dénuée de sens sous sa forme la moins hostile et discriminatoire se rattache à la couleur locale et

> à la non-traduction des noms propres ou de certains référents culturels. Leur signifiance se ramène à une utilité de présence autre, à une authenticité non encore explorée mais qui précisément n'en a peut-être que plus d'attrait (Ballard, 2001b : 17).

Mais, cette décision a des limites car lors du passage d'une culture « supérieure » à une culture « inférieure », les anthroponymes sont largement préservés contrairement au passage d'une culture « inférieure » à une culture « supérieure ».
Par ailleurs, l'anthroponyme en tant qu'identificateur social pourrait désigner un personnage réel, ou fictif. Alors, ils nécessitent un traitement différent vu que le premier résiste le mieux à la traduction et est donc le plus souvent préservé, tel est le cas des anthroponymes des personnages de Madame Bovary.

De son côté, Venuti (1996 :196) dénonce « les effets de neutralisation du texte-source visant à rendre les cultures étrangères familières aux représentations de la culture dominante », d'où les préjugés se forment sur une culture et à cause desquels la traduction acquiert l'aspect de domination et de marginalisation.

Cela veut dire que restituer un texte-source conformément aux valeurs et convictions de la langue-cible est considéré comme un acte subversif. De ce fait, de crainte de détruire la matrice culturelle du texte-source, on concevra des stratégies de transfert interlingual, afin de réduire l'écart culturel entre le texte-source et le texte-cible. Il est de surcroît à indiquer que le traducteur réalisera une bonne traduction-palimpseste si la langue-cible se laisse modeler, pour ne pas se laisser défigurée.

A la lumière de ce qui précède, la traduction des *anthroponymes-culturèmes* se situe au rond-point de la traduction et de la non-traduction. Le traducteur choisit donc, entre favoriser des « belles infidèles », c'est-à-dire une stratégie qui anéantit l'étrangéité et entre respecter scrupuleusement le texte-source, c'est-à-dire conserver intégralement ces unités.

Sans conteste, la simplification des *anthroponymes-culturèmes* s'avèrent parfois incontournables pour bien comprendre le texte littéraire, mais en quantité excessive, cette approche aseptise, appauvrit la traduction et peut même nuire à la vérité du texte d'origine. En effet, comme le note Venuti (1995 :20-21) l'illusion de la traduction « lisse » est une « mascarade d'équivalence sémantique » tandis qu'en réalité, l'authenticité que la traduction est censée véhiculer est réduite ou absente.

D'autre part, les traductions axées sur le dépaysement sont difficilement lisibles ou complètement illisibles, tandis que traduire doit rendre le texte-source accessible à un lecteur-cible.

Les approches contrastées et décrites auparavant, offrent de multiples choix pour le traducteur des œuvres littéraires. Alors, si le traducteur veille à être fidèle aux aspects culturels du texte- source, la traduction acquiert l'aspect authentique, mais elle sera loin d'être accessible. En revanche, s'il transpose les unités culturellement marquées, la traduction sera intelligible, mais il exclut des éléments fondamentaux de l'œuvre. A cet égard, il doit combler le fossé culturel et non pas le dépasser.

Pour conclure, traduire les anthroponymes-*culturèmes* exige une stratégie composite qui consiste à se servir d'une démarche qui se caractérise par la « complémentarité des perspectives » (Lungu-Badea, 2012 : 290).

4. Analyse du Corpus

4.1. Présentation du Corpus : La Trilogie Nordique

La trilogie nordique, publiée chez Sinbad entre 1985 et 1990, est composée de trois romans : *Les Terrasses d'Orsol, le Sommeil d'Eve* et *Neiges de Marbre.*

Aïd, le narrateur du premier roman nordique de Mohammed Dib quitte Orsol, sa ville natale pour une mission de longue durée dans la ville lointaine de Jarbher, où règne une atmosphère d'enthousiasme et de sérénité.

"Le Sommeil d'Eve", une histoire de deux amants : « Faïna » la Finlandaise et « Solh » l'Algérien. Mohammed Dib revient dans ce deuxième volet sur des thèmes abordés dans le premier volume de cette trilogie, "Les Terrasses d'Orsol", à savoir le déracinement, dont nos héros installés en France font tous deux l'expérience, mais aussi l'absence de communication et les visions parfois contradictoires d'un même événement.

L'histoire du dernier volet se situe dans un pays de l'extrême nord de l'Europe. Lyyli Belle est une jeune fille, née d'un père maghrébin et d'une mère européenne, invente un pays de merveilles recréant un autre monde, où les sapins enneigés et les dunes infinies de sable se rencontrent, pour que deux traditions et deux imaginaires se confrontent. Lyyli Belle soulève essentiellement des questions liées à l'identité/altérité. Comblé de références interculturelles, la trilogie nordique Dibienne témoigne à merveille d'un *brassage linguistico-culturel.* On constate que Dib enrichit constamment le lexique et l'onomastique littéraire avec des créativités inédites qui subissent le métissage avec d'autres langues ce qui transforme souvent les unités dénominatives, à l'instar des anthroponymes en culturèmes.

4.2. Etude Comparative de l'Anthroponyme-Culturème et sa Traduction Arabe

Nous nous sommes occupée de l'étude comparative de la version originale française de *La trilogie nordique* et sa traduction arabe de l'Algérien Mohammed Sari, au sujet de l'anthroponyme-culturème.

Il est à signaler que l'analyse et les constatations qui suivent devraient avoir des résultats non pas pour la création d'un outil de traduction des anthroponymes-culturèmes, parce qu'il n'y a pas de recette de traduction, mais pour l'identification des repères qui gèrent leur traduction et pour la reconnaissance des facteurs qui l'influencent et qui se rattachent tantôt à la lettre (Préservation d'étrangéité), tantôt au sens (primat à la signifiance).

L'examen du corpus dans sa version originale permet de repérer la diversité des Npr-culturèmes, notamment les anthroponymes. Dans un premier temps, Nous citons certains exemples en les classant en catégories. Ensuite, nous indiquons leur signifiance et/ou leur étymologie. Et en dernier lieu, nous concluons cette analyse par une comparaison accompagnée de commentaires pour évaluer la traduction arabe de chaque anthroponyme-culturème tout en proposant, le cas échéant, l'alternative.

Anthroponymes Individuels

- ***Prénom Historique***

Néfertiti (Dib, 2003 :08)	نيفَرتيتي (ديب، 2011ج: 10)

Lyyl, fille de Borhan est comparée à, ou plutôt surnommée « Néfertiti » signifiant en égyptien ancien « la belle est venue ». Dib célèbre sa beauté légendaire en voyant en Lyyl une deuxième Néfertiti. Le traducteur Sari a choisi de reporter ce culturème qui fait référence à la civilisation pharaonique étant certain qu'il est le procédé le plus approprié, puisque le lecteur arabe connaît cette fameuse reine égyptienne. Mais, on pense qu'il aurait dû recourir à l'explicitation afin de démontrer le point commun entre les deux personnages, en ajoutant :"إنها الجميلة نيفرتيتي"

- ***Hagionyme***

La Saint-Jean (Dib, 1989 :50)	عيد القديس يوحنا (ديب، 2011 ب:48)

La fête de *la Saint-Jean* a lieu chaque année le 24 juin, est à l'origine une fête païenne pour célébrer, grâce aux feux de la Saint-Jean, la lumière de l'été (http://croire.la-croix.com). La traduction par équivalence survient comme procédé approprié. Sari explicite également la signifiance de cet anthroponyme-culturème par l'ajout d'élément : "عيد".

- ***Anthroponyme Impropre***

****Anthroponyme Fictif***

Chahriyar lui-même autorisait *Schéhérazade* à laisser. (Dib, 2003 :166)	مثلما كانت تفعل شهرزاد أمام شهريار (ديب، 2011 ج: 155)

Lyyl raconte son histoire et son père la fait ressembler à *Schéhérazade* qui racontait des histoires au Sultan *Chahriyar*, deux personnages principaux des contes des « mille et une nuits ».

À cet égard, Sari préfère rapatrier ses deux anthroponymes-culturèmes en arabe par le biais d'une assimilation graphique et phonétique, comme procédé convenable dans ce cas, car il rend le sens et la signifiance de ces anthroponymes.

**** Anthroponyme Féérique***

Sait faire une *Mélusine* (Dib, 2003 :195)	اللبّادة صاحبة الشعر الطويل (ديب، 2011ج :184)

Mélusine est une fée du folklore européen au Moyen Âge. Elle est se charge des sources et des rivières et connue pour son dynamisme (www.mythofrancaise.asso.fr).

Sari a dépourvu cet anthroponyme de son statut de culturème en optant pour l'adaptation, et en donnant au discours romanesque une impression d'ambiguïté, étant donné que ce culturème est méconnaissable pour le lecteur, donc il n'a pas d'équivalent dans la culture arabe. Il est également à signaler que cette fée n'a pas de longue chevelure, comme on comprend dans la traduction arabe, mais c'est une femme à la queue de serpent. Par conséquent, le traducteur n'a pas pu rendre la signifiance de ce culturème, on propose alors de l'expliciter ainsi :

كالجنية "ميلوزين" في إتقانها العمل.

- ***Anthroponyme Allégorique***

(…) avec ce tableau reproduit *: Fiancée de Loup.* (Dib, 1989 :69)	عليها اللوحة المنسوخة: **خطيبة الذئب** (ديب، 2011 ب:63)

La Fiancée du Loup est le titre d'un recueil de nouvelles de l'auteur finnois Aino Kallas, paru pour la première fois en France, en 1990 chez Viviane Hamy.

Ses nouvelles se déroulent dans un univers inspiré des grandes légendes du Nord, et ont pour héros des femmes, dont la fiancée du loup, Aalo Priidik, symbole de sauvagerie, et connotée dans le roman « Le sommeil d'Eve » pour désigner la trahison (Adjil, 1995 :117).

Sari traduit littéralement cet anthroponyme, sans qu'il se rende compte que c'est un culturème, vu que c'est un Npr descriptif, écrit en minuscules. Il sous-estime de ce fait, le trait légendaire de ce culturème, devenu pour le récepteur arabe opaque. A cet égard, on suggère d'expliciter sa symbolisation en ajoutant : "**الخائنة**", sans épargner la possibilité de déceler son origine mythologique au lecteur dans une note en bas de page.

Anthroponymes Collectifs

- ***Ethnonyme***

Bête infernale du *Tatare !* (Dib, 1985 :56)	بهيمة **التتار** الجهنمية! (ديب، 2011 أ:55)

Les Tatars sont un peuple turc (cette appellation de - turc - ne fait pas références à la Turquie actuelle, ni même à l'empire ottoman) constitués de nombreux composants. LesTatars vivent au centre et au sud de la Russie, en Ukraine, au Kazakhstan, en Turquie et en Ouzbékistan (http://caravanarba.org).

Le traducteur a reporté l'anthroponyme par une assimilation phonétique sans pourtant arriver à reconstituer son effet d'évocation, qui aurait été atteint en ajoutant au report : "**شعب التاتار**" et laisser ainsi au lecteur le choix de chercher davantage sur son origine.

- ***Anthroponyme Politique***

URSS (Dib, 1989 :156)	**الاتحاد السوفييتي** (ديب، 2011 ب:63)

U.R.S.S. est un sigle qui renvoie à l'Union des républiques socialistes soviétiques ou l'Union soviétique. Ce culturème est traduit littéralement en arabe et cela rend le sens et même l'effet d'évocation original.

- ***Anthroponyme Religieux***

Nous sommes en pays *luthérien* (Dib, 2003 : 157)	وقد نسينا أننا في بلاد **اللوثريين** (ديب، 2011ج: 146)

L'anthroponyme-culturème est employé comme adjectif : *luthérien*, du moine augustin allemand Martin Luther, et conforme à sa doctrine : « Luthéranisme ». Ce courant de pensée fait émerger une théologie protestante pendant le XVI^{e} siècle. Il est considéré comme une référence principale des églises protestantes, notamment en Allemagne et dans les pays scandinaves (http://foicatholique.me).

Le traducteur a reporté aussi en arabe ce culturème par une assimilation phonétique qui n'évoque aucun effet chez le lecteur arabe musulman. Notons alors que l'effet d'évocation de cet anthroponyme-c. est manqué lamentablement dans la traduction arabe. En revanche, il aurait été plus approprié de traduire cet anthroponyme par une incrémentialisation : "**لوثر**" **بلاد القسّ البروتستنتي**.

- ***Anthroponyme Militaire***

Elle fait son entrée de *cosaque* (Dib, 2003 :212)	دخلت على طريقة فرسان **القوزاق** (ديب، 2011ج: 199)

Les Cosaques étaient des guerriers nomades constituant une cavalerie au service de l'armée tsariste, du sud-est de la Russie. (http://www.cnrtl.fr). Borhan a comparé dans « Neiges de marbre », la marche de sa fille « Lyyl » à celle du cosaque.

Sari a opté pour le report et l'incrémentialisation pour expliciter ce culturème. Stratégie composite visant à préserver non seulement l'étrangéité, mais aussi évoquer l'effet original chez le lecteur arabe.

5. Conclusion

À l'issue de cette étude qui tente de fonder le concept d'*anthroponyme-culturème* et la question de sa traduisibilité, nous pouvons tirer les enseignements suivants :

Le parfum oriental et occidental de l'anthroponyme-culturème dans *la trilogie nordique* débouche sur la spécificité interculturelle de ces romans et alourdit ainsi, la tâche de le restituer en arabe. De fait, le désir de gommer les origines du texte-source en faveur du public arabe montre que le traducteur se préoccupe principalement de l'effet de sa traduction sur le récepteur, étant donné que la culture étrangère est peu connue. Les choix traductifs du traducteur algérien oscillent entre la stratégie littéraliste et ethnocentrique, mais il s'avère nettement qu'il privilégie l'approche cibliste ou ultra-cibliste, ce qui indique un manquement probable à la mission première du traducteur : celle de médiateur (inter-) culturel.

Et à ce propos, on se demande si ces Npr-culturèmes seraient reconnaissables ou, au contraire, méconnaissables pour un lecteur qui n'y peut accéder que par le biais de la traduction ?

Alors, Pour traduire l'anthroponyme-culturème dans l'œuvre romanesque d'expression française, les choix du traducteur se réduisent à deux stratégies opposées mais complémentaires, visant *la préservation de l'étrangéité et le primat du sens/ de la signifiance.*

Le bagage cognitif culturel du traducteur est responsable du degré de réussite de la traduction, ainsi que les ressources des langues impliquées dans le processus ce qui confirme la nécessité de concevoir des dictionnaires unilingues ou bilingues ou même multilingues qui recueillent les anthroponymes, et les noms propres en général ainsi que leur signifiance.

Pour conclure, nous n'avons dressé dans cette étude qu'un jalon dans le cadre d'une recherche plus poussée que nous avons entamée sur les difficultés issues du transfert du culturel dans la littérature algérienne d'expression française.

En somme, nous privilégions le point de vue qui affirme que le Npr-culturème est un signe qui « doit être sémiotiquement reconnu, pour être sémantiquement compris » (Benveniste, 1974 : 64-65).

Références

[1] Balle, F. (2012). *Les Médias*. PUF, 128p.

[2] Adjil, B. (1995). *Espace et écriture chez Mohammed Dib : La trilogie nordique.* Paris : l'Harmattan.

[3] Algeo, J. (1973). *On defining the Proper Name.* Florida : Gainesville.

[4] Ballard, M. (1993). *La Traduction à l'université. Recherches et propositions didactiques.* Lille : Presses Universitaires de Lille, collection « Travaux & recherches ».

[5] Ballard, M. (2001a). *Le nom propre en traduction.* Paris : Orphys.

[6] Ballard, M. (2001b). Onomatopée et traduction. In : Michel Ballard (dir.). *Oralité et traduction.* Arras : Artois Presses universitaires.

[7] Ballard, M. (2005). *Les stratégies de traduction des désignateurs de référents culturels, la traduction, contact de langues et de cultures* (1). Etudes réunies par Michel Ballard, Arras : Artois Presses universitaires, 125-148.

[8] Berman, A. (1999). *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain.* Paris : Seuil, collection « L'ordre philosophique ».

[9] CNTRL (2012). http://www.cnrtl.fr (Consulté le 25/01/2018).

[10] Delisle, J. (1993). *La traduction raisonnée.* Manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

[11] Dib, M. (1985). *Les Terrasses d'Orsol*. Paris : La Bibliothèque arabe, Sindbad.

[12] --------- (1989). *Le sommeil d'Eve*. Paris : La Bibliothèque arabe, Sindbad.

[13] --------- (2003). *Neiges de marbre.* Paris : éditions la différence.

[14] Gary-Prieur, M-N. (1994). *Grammaire du nom propre*. Paris : Presses universitaires de France.

[15] Grévisse, M. & Goosse, A. (1993). *Le Bon Usage*, 13è édition, Duculot.

[16] Holeš, J. (2002). Francouzská sémantika. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci. In : Florence Lautel-Ribstein si Jean-Yves Masson. *Revue Septet*. Des mots aux actes, Jean-René Ladmiral : une œuvre en mouvement. Perros-Guirec : éd. Anagrammes, n°3, 289-308.

[17] http://croire.la-croix.com (Consulté le 01/02/2018).

[18] https://foicatholique.me (Consulté le 06/10/2018).

[19] Jonasson, K. (1994). *Le nom propre. Constructions et interprétations*. Paris : Louvrain-La-Neuve.

[20] Kerbrat-Orecchioni, C. (1977). *La connotation.* Lyon : Presses universitaires de Lyon.

[21] Khakimov, R.S. Les origines du peuple tatar. http://caravanarba.org/index.php/fr/fr-tatarstan/fr (consulté le 05/04/2018).

[22] Kleiber, G. (1981). *Problèmes de références. Description définie et noms propres*. Recherches linguistiques n° VI, Etudes publiées par le centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz, Paris : Klincksieck.

[23] Leroy, S. (2004). *Le Nom propre en français.* Paris : Editions OPHRYS.

[24] Louis-Combet, C. (1986). Le Roman de Mélusine. www.mythofrancaise.asso.fr/ mythes/figures/ MEpres.htm (Consulté le 24/09/2018).

[25] Lungu-Badea, G. (2012). Traduire les effets d'évocation des culturèmes : une aporie. In : Des mots aux actes 3. « Jean-René Ladmiral : Une œuvre en mouvement ». *Revue SEPTET*, Editions Anagrammes, 289-308.

[26] Lungu-Badea, G. (2004). *Teoria culturemelor ; teoria traduceri (théorie des culturèmes ; théorie de la traduction)*, Timişoara : Editura Universitatea de Vest.

[27] Lungu-Badea, G. (2005). *TendinŃe în cercetarea traductologică,* Timişoara : Editura UniversităŃii de Vest.

[28] Moles, A. (1967). *Sociodynamiquede la culture.* New York : Routledge.

[29] Molino, J. (1982). Le nom propre dans la langue. *Langages, N°66*, 5-20.

[30] Oksaar, E. (1988). Kulturemtheorie. Ein Beitrag zur Sprachverwendungsforschung. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.

[31] Robert J. M. (2013). Noms propres et culture partagée, in. : Public Erasmus : vers une mobilité culturelle, *revue de didactologie des langues-cultures et de lexiculturologie, n°169,* éd. Klincksiek, 208-233.

[32] Šrámek, R. (1999). *Úvod do obecné onomastiky.* Brno : Masarykova univerzita.

[33] Vaxelaire, J-L. (2011). De Mons à Bergen. De l'intraduisibilité des noms propres. In *translationes, n°3/2011,* 13-28, Université de Vest.

[34] Venuti, L. (1995). *The Translator's Invisibility. A History of Translation*, London and New York, Routledge, coll. « Translation Studies ».

[35] Venuti, L. (1996). Translation as social practice: or, the violence of translation, in *Translation perspectives IX*, 195-213.

[36] Vermeer, H. & Witte H. (1990). *Heidrun. Exkurs 3: Kultureme*. Text context. Beiheft 3, Mögen Sie Zistrosen. Heidelberg: Julius Groos, 135-145.

[37] Vinay, J.-P., & Darbelnet, J. (1958). *Stylistique comparée du français et de l'anglais.* Paris : Didier.

[38] Wilmet, M. (1997). *Grammaire critique du français.* Paris : Duculot Louvin.

[39] Dib, M. (2011a). Thulūj min rukhām. Tradution Mohamed Sari. Chihab Editions -Algérie.

[40] --------- (2011b). Ghafwat Ḥawwa. Tradution Mohamed Sari. Chihab Editions -Algérie.

[41] --------- (2011b). Ṣuṭūḥ arṣūl. Tradution Mohamed Sari. Chihab Editions -Algérie.